

7 octobre 1523

réponse de la Faculté à une lettre de Louise de Savoie du 6 octobre, où, sans doute pour apaiser les renoms causés par l'élargissement de Berquin et pour satisfaire de grands personnages qui se plaignaient d'être injustement accusés de favoriser l'hérésie, elle demande :

1. « par quels moyens on pourroit chasser et extirper de ce Royaume tres chretien la doctrine damnée de Luther, et entierement l'en puger".
2. « par quels moyens se pourroient justifier aucunes personnes, qui se disent à tort et sans cause estre notées et diffamées d'avoir porté et donné faveur à ladite Doctrine. »

Réponse rédigée par Béda lui-même, sous forme d'articles.

Une des premières causes = « est venu de ce que plusieurs et grands personnages avant que les choses fussent par eux bien entenduës, ont loué en Cour, comme on disoit, icelle Doctrine, et disoient mal de tous ceux qui la blasmaient et reprouvaient. »

« mais est cruë merueilleusement non seulement audit Paris l'opinion de chacun, qui a ouy parler des empeschemens, qui sous l'autorité du Roy, et contre son intention, comme croit ladite Faculté, ou pour avoir mal informé le dit Seigneur, on esté donnez depuis Pâques à aucuns Evesques, ou à leurs Officiers, qui voulaient, comme ils estoient tenus, proceder à l'extirpation d'erreurs ou scandales touchant telles Doctrines, comme à Monseigneur de Sééz, et puis naguères à Monseigneur de Paris, quant au fait de Louis de Berquin. »

« ... a la Cour de Parlement par plusieurs évocations des causes concernans la Foy, comme d'un Livre composé par Maistre Jacques Fabri, de ceux dudit de Berquin, qui sont choses ou jugement de tous gens savans, et non mal affectés, tres pernicieuses et perilleuses pour ceux qui en sont cause. Car c'est par interventions subtiles deffendre les Delinquants, et nourrir les erreurs et heresies... »

« Item, et qui est chose tres suspecte, ont esté pratiqués tous moyens pour empescher ladite Faculté, qu'elle ne donnast pour le bien de la Foy, extirpation de ladite Doctrine de Luther, pour l'honneur du Roy très Chretien et utilité du Royaume, son Jugement des Livres dudit Berquin, qui sont faits seulement pour deffendre, porter et soutenir les erreurs et heresies dudit Luther. »

[scandaleux qu'on ait tenté d'empêcher la Fac d'examiner le Livre de Lefèvre.

Scandaleux que sous le nom du roi deux traités de J. d'Hangest aient été emportés]

« est à craindre qu'en voulant sauver l'honneur et bien temporel d'aucuns hommes en ce monde transitoire, on condamne sans fin et foi et eux, et que par ces moyens cedit Royaume très-Chrétien en ait moult à souffrir... »

[conception de la justification pour Bédacq ≠ faire reconnaître un droit pour soi, mais passer de l'état de péché et d'hostilité contre Dieu à l'amour de Dieu = une conversion du cœur tout entier.]

BN n. acq. lat. 1826, ff 219-222

D'Argentré II, 1, pp. 3-4.

Clerval, p. 397

Delisle, # XLVI.